

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-VÉDAS



*ans d'actions,
pour les Védasiens*



saintjeandevedas.fr

Sommaire

3 Édito

4 **Une qualité de vie et un environnement privilégié pour tous !**

- 4 Valoriser notre environnement et notre patrimoine
- 6 Aménager notre territoire
- 9 Agir pour la prévention et la sécurité

10 **Une ville attractive et dynamique**

- 10 Agir pour l'éducation
- 12 Conforter la cohésion sociale et favoriser une économie dynamique
- 13 Renforcer les pratiques sportives et notre vie associative
- 14 Soutenir la culture et les festivités

16 **Un projet concerté : une ville solidaire, plus proche de vous**

- 16 Dynamiser la démocratie et la vie citoyenne
- 17 Maintenir la situation financière saine de la commune
- 18 Conclusion
- 19 Tribunes libres d'opposition

Édito

Le 28 juin 2020, nous avons été élus. Vous nous avez témoigné votre confiance et nous vous en remercions. Chaque jour, nous travaillons afin de répondre à vos attentes et de respecter nos engagements.

Le début du mandat s'est avéré compliqué en raison de la gestion nécessaire de la pandémie, en pleine crise sanitaire. Notre première tâche a été de vous accompagner, au mieux, face à une situation inédite, en distribuant des masques, en luttant contre l'isolement de certains, en mettant en place un centre de dépistage avec les infirmiers de la commune.

Il nous a fallu ensuite réorganiser les services municipaux, affronter les augmentations des coûts des matières premières, accueillir des réfugiés ukrainiens meurtris par une guerre qui n'a de cesse de faire des victimes.

Nous avons adapté et priorisé nos projets afin de pouvoir déployer notre programme malgré le contexte national et international tendu. Nous avons parallèlement adopté une stratégie drastique de sobriété énergétique, que nous continuerons d'appliquer dans les années à venir.

Ces trois premières années nous ont aussi permis de poser les bases de nos politiques publiques, de la relance d'un service public de qualité, tout en maintenant les dépenses publiques et ce, sans augmenter les taux communaux des impôts.

C'est pourquoi, nous travaillons activement avec nos partenaires institutionnels afin de pouvoir bénéficier de subventions et de financer nos projets. C'est le cas lors de visites ministérielles où nous défendons les projets de notre territoire mais aussi avec la Région, avec le Département et enfin la Métropole... Il est en effet impératif que nous soyons tous mobilisés pour favoriser la dynamique de notre territoire.

Pendant ce début de mandat, nous avons réalisé le début de beaux investissements et avons confirmé notre volonté de vous accompagner, au mieux, dans votre quotidien, tout en intégrant le développement important de notre commune. Nous vous laissons ainsi découvrir, dans ce numéro spécial, l'ensemble des réalisations et des projets en cours.

François Rio, le Maire et l'ensemble du Groupe majoritaire
« Écrivons ensemble l'avenir »

Une qualité de vie et un environnement privilégié pour tous !

Valoriser notre environnement et notre patrimoine

Afin que notre territoire s'inscrive durablement dans une **démarche éco-responsable**, une convention a été signée pour 4 ans avec le Conservatoire des Espaces Naturels pour renforcer ces objectifs de sensibilisation des Védasiens aux enjeux de la biodiversité, faire vivre les espaces préservés de l'urbanisation et préserver les zones naturelles.

Dans la même optique, notre commune intervient sur les parcelles de la Garrigue afin de mettre en place de l'**écopastoralisme** et de favoriser le développement de la biodiversité.

Les terrains en vente en zones A ou N sont préemptés avec la volonté d'acquérir du foncier pour impulser une dynamique de **réintroduction de l'agroécologie** et éviter les mitages des espaces agricoles et naturels.

« Valoriser les secteurs naturels afin de limiter l'extension des projets urbains est essentiel pour l'avenir de notre commune et nous en sommes bien conscients. »

L'**accessibilité** a également été un axe de travail. Ainsi, le Chai du Terral, la salle de la Grangette et la terrasse ont été rendus accessibles et un cheminement pour les personnes à mobilité réduite dans le parc du Terral sera prochainement déployé.





La **requalification du Terral** (implantation de cabanes, nettoyage en profondeur avec une attention particulière apportée aux arbres existants, remise en eau du bassin de la cour intérieure, aménagement de mobiliers...) confirme le caractère patrimonial de ce lieu et la nécessité de l'entretenir régulièrement.

Au parc de la Peyrière, une **forêt Myawaki** sera implantée à l'automne. Cette technique de végétalisation consiste à planter un vaste panel d'essences d'arbres et d'arbustes indigènes (jusqu'à 30 espèces) d'une même classe d'âge, sélectionné pour leur adaptation au climat et à leur environnement.

Parallèlement, une **centaine d'arbres sont plantés chaque année** et la commune répond annuellement à l'appel à projet du Département qui vise à planter 8000 arbres par an dans l'Hérault.

L'appel à projet 4 saisons de la Métropole permet, quant à lui, la **mise en valeur de produits locaux de saison**, la présentation des plantes de garrigue ainsi que la limitation et une meilleure gestion des déchets.

Enfin, le projet de la **Maison de la Nature** avance et sera implanté dans la Grangette au Terral. Mais ce sont déjà de nombreuses activités, conférences et ateliers qui sont aujourd'hui proposés : fête de la nature, nettoyage citoyens, restauration des panneaux pédagogiques de la Mosson...

« Afin de favoriser l'éveil, la curiosité, la prise de conscience et l'éducation à l'environnement, la Maison de la Nature sera implantée prochainement dans la Grangette située au Terral. »

Afin de lutter contre les risques d'inondation liés à la Mosson, des parcelles à proximité sont réaménagées pour effacer les digues et permettre, lors des crues, l'expansion du lit de la rivière. Ce travail partenarial implique le Conservatoire des Espaces Naturels, le syndicat du Bassin du Lez, la Métropole, quant à elle, intervenant dans le cadre de la Gemapi (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations). Une renaturation du site est également entreprise afin de favoriser la ripisylve le long de la Mosson.

Aménager notre territoire

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est en cours d'élaboration. Engagé par la Métropole, il vise à maîtriser l'urbanisation et préserver les zones naturelles tout comme nos actions précédemment citées.

La ZAC Roque Fraïsse aurait dû se terminer en 2024. Nous avons fait le choix de **ralentir la production de logements** afin de pouvoir accueillir, dans les meilleures conditions, les nouveaux habitants. Les constructions se poursuivent à un rythme contenu, car au-delà des logements, il faut prévoir les infrastructures adaptées.

Dans les réalisations à venir, nous avons procédé à un partenariat avec le secteur privé afin de pouvoir créer des places en **crèche**. Ainsi, la Ville louera 20 places afin de maîtriser les prix pour les familles intéressées. L'offre sera de 40 places au total avec une ouverture prévue en 2025.



Des logements bénéficieront de nouveaux dispositifs d'**accession à la propriété** (baux réels solidaires) et des logements inclusifs seront aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

« Nous avons fait le choix de ralentir la production de logements afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions, les nouveaux Védasiens et de maintenir la qualité de notre cadre de vie. »

Les services sont mobilisés sur l'**entretien de la voirie**. Les travaux de rénovation de la rue Fon de l'Hospital, des rues du quartier de la Mairie, du chemin de Bugarel, de la rue de la Flamade permettent une sécurisation des usages par la mise en place, entre autres, de chaucidou. D'autres rénovations de chaussée vont suivre, telles que la rue de la Gare, la rue de la Flamade et la requalification de la rue Cambon.

D'importants investissements sont réalisés afin de développer les **pistes cyclables**. La réhabilitation de l'ancienne voie de chemin de fer en piste cyclable est en cours, permettant de rejoindre prochainement Montpellier à vélo. 40 supports à vélos ont aussi été installés. Pour pouvoir sécuriser les différents usages de la chaussée, la ville passe progressivement en zone 30.

Les travaux de la ligne 5 du **tramway** avancent permettant de relier prochainement les communes de Saint-Jean-de-Védas, Montpellier, Clapiers, Montferrier-sur-Lez et Prades-le-Lez sur une longueur de 20,5 km. Nous avons profité de ces travaux pour réaliser l'assainissement des habitations qui

n'étaient pas encore raccordées aux réseaux. Nous travaillons également sur le doublement de la ligne 2 entre Saint-Jean et Sabines qui permettra d'avoir un tram toutes les 6 minutes.

Dès juillet 2020, nous nous sommes battus pour que le projet du **Contournement Ouest de Montpellier** (COM) voit enfin le jour, après trente ans de tergiversations. Ce projet permettra de désengorger nos routes.

Simultanément, dans le cadre de l'application du décret tertiaire, relatif aux obligations d'actions de **réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics** notamment, un diagnostic sur les équipements municipaux a été établi. La rénovation de ceux-ci est programmée dans le Plan Pluriannuel d'Investissement et vise à réduire la consommation des énergies en augmentant le confort l'été et l'hiver.

« L'école Georges Rascol est neutre en consommation d'énergie. C'est-à-dire qu'elle produit autant d'énergie que ce qu'elle en consomme, voire plus, ce qui permet une revente de l'électricité produite. »

L'isolation de l'école G.Rascol a été refaite avec des technologies innovantes qui sont aujourd'hui étudiées pour être multipliées sur d'autres bâtiments partout en France.

Au sein de nos établissements scolaires, afin de répondre à l'augmentation des effectifs scolaires et aux nouveaux besoins, nous adaptons et modulons les espaces, tout en y aménageant de nouvelles fonctionnalités.



Afin de permettre des économies d'énergie, les écoles de la commune sont aujourd'hui équipées à 80% de led, tout comme la Mairie, la Maison de la Petite Enfance, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des Garrigues, les gymnases J.-B.Mirallès et la Combe.



Enfin, **trois grands projets** sont lancés.

Les **courts de tennis** sont en cours de réalisation et un dixième terrain sera créé. Trois terrains seront désormais couverts permettant la pratique du tennis et la continuité des compétitions par tous les temps... Les travaux s'achèveront en avril 2024.

Un **nouveau Pôle Enfance Jeunesse** sera construit à proximité de la Maison des Associations, avec un parvis arboré, une architecture vertueuse, en concertation avec les futurs usagers pour une livraison.

« Les nouvelles Halles Védasiennes feront le lien entre l'ancien et le nouveau Saint-Jean. »

Les **Halles Védasiennes** seront achevées en 2025, permettant de faire du cœur de ville le cœur de vie, créant un lieu convivial où chacun pourra prendre le temps de se détendre et de partager un moment en famille ou entre amis. Ces halles seront un lien entre l'ancien et le nouveau Saint-Jean. Une place centrale sera aménagée offrant un cadre de vie plus agréable au quartier.



Agir pour la prévention et la sécurité

La sécurité est une préoccupation pour chacun d'entre nous. C'est pourquoi, nous avons décidé de déployer des moyens conséquents : renforcement de la **vidéoprotection** avec l'acquisition de 19 nouvelles caméras ainsi qu'une extension du délai de sauvegarde à 21 jours, acquisition de 3 radars pédagogiques en plus, multiplication des actions d'îlotage...

Nous voulons une police de proximité. C'est pourquoi, notre **police municipale** est une police de terrain avec des agents qui vont quotidiennement à votre rencontre afin de créer du lien, nécessaire, avec chaque Védasien.

Les agents interviennent aussi régulièrement dans les écoles, le collège, le Centre Jeunesse, en mettant en place des **actions de prévention** (du bon usage des trottinettes et de leur danger, des effets négatifs du protoxyde d'azote, de la formation à la prévention routière...).

La remise en place des **zones bleues** de stationnement a permis de supprimer les voitures ventouses et de faciliter une rotation des véhicules.

Enfin, un projet d'**extension des locaux de la gendarmerie** est envisagé dans les années à venir, car la sécurité est un enjeu quotidien, nous continuerons à être vigilants et exigeants.

« Nous voulons une police de proximité, de terrain. Nos agents viennent quotidiennement à votre rencontre afin de créer du lien. »

Une ville attractive et dynamique

Agir pour l'éducation

Avec l'accroissement de notre population, un chantier de **refonte de la politique éducative** a été enclenché.

Ainsi, nous avons **adapté le Relais Petite Enfance** (RPE) aux besoins grandissant du territoire en augmentant le nombre d'agents pour accompagner les assistantes maternelles, en partenariat et avec l'aval de la CAF.

La **gestion de l'augmentation des effectifs scolaires, périscolaires et extrascolaires** a nécessité des ouvertures de classes, une augmentation des moyens financiers et du personnel. Car accompagner l'éducation de nos enfants est un puissant vecteur de développement et l'un des meilleurs moyens de réduire la pauvreté, d'élever les niveaux de santé, de promouvoir l'égalité entre les sexes et de faire progresser la paix et la stabilité. Les conditions les plus favorables à l'apprentissage des enfants sont donc confortées.

Un **plan de relance numérique** a été réalisé dans les écoles avec la livraison de vidéoprojecteurs, d'ordinateurs et de bornes wifi.

«Nous nous engageons tous les jours à mettre en oeuvre les conditions les plus favorables à l'apprentissage des jeunes Védasiens.»

Des **travaux ont été engagés dans plusieurs écoles**, les plus emblématiques ayant eu lieu dans l'école la plus ancienne de la ville, l'école Georges Rascol (ex Les Escholiers), bâtiment désormais autosuffisant énergétiquement afin d'améliorer le confort des usagers et maîtriser les dépenses.

Afin de **favoriser les îlots de fraîcheur**, de pacifier les usages dans les cours de récréations, certaines écoles bénéficient aujourd'hui de cours oasis et de jardins potagers. C'est le cas de l'école maternelle René Cassin, de l'école élémentaire Alain Cabrol, de l'école maternelle Anita Gil et de l'école élémentaire Georges Rascol. Le sol est désimperméabilisé,





les surfaces végétales augmentées, le mobilier et les espaces adaptés aux usages et besoins des enfants. Ce sera le cas en 2024 du groupe scolaire Louise Michel.

De plus, un **partenariat avec les associations locales** au travers d'une convention cadre permet de favoriser leur implication dans les domaines scolaires, périscolaires et extrascolaires afin de faire découvrir de nouvelles activités aux jeunes (sport, musique...).

Le **dispositif « Vivez bouger »** conforte la pratique d'activités sportives pour les jeunes.

« Nous luttons quotidiennement contre le gaspillage alimentaire. Il s'agit notamment d'apprendre à nos enfants à consommer mieux pour moins jeter. »

Une campagne de sensibilisation a été menée auprès des élèves et du prestataire de la restauration collective. Les portions ont été réétudiées, en respectant les normes recommandées, permettant de réduire le gaspillage ce qui a engendré 10% d'aliments en moins jetés entre novembre 2021 et janvier 2023.

La mise en place de plateaux compartimentés permet aujourd'hui l'ajustement des portions selon les appétits de chacun.

Une **réduction de l'usage du plastique** a confirmé notre engagement dans une démarche écoresponsable.

Pour les jeunes de 11 à 25 ans, nous avons mis en place des actions afin de dynamiser le Centre Jeunesse et le Point Information Jeunesse. Les locaux ont bénéficié de nouveaux équipements et en attente du nouveau Pôle Jeunesse, certains aménagements ont été réalisés pour améliorer le confort des usagers.

Un nouveau dispositif dit **« Argent de poche »** a été créé afin de permettre à des jeunes Védasiens de 14 à 17 ans de travailler au sein des services municipaux et de gagner ainsi leur première rémunération pendant les vacances scolaires. L'opération sera renouvelée.

Conforter la cohésion sociale

Afin de permettre le maintien du lien entre nos **aînés**, la semaine bleue est pérennisée. Le transport adapté pour les personnes âgées leur permet de bénéficier d'un moyen de locomotion de proximité.

En plus des permanences déjà existantes, **une nouvelle permanence de l'association CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) a été instaurée afin de permettre un accueil plus adapté aux besoins croissants des habitants.

Deux conciliateurs de justice et un conseiller numérique sont aussi à disposition afin de faciliter vos démarches.

Le dispositif **Heure Civique** a été lancé. Saint-Jean-de-Védas est la ville pilote en Occitanie. Ce principe de mobilisation solidaire vise à donner une heure de son temps, ou plus, par mois, afin d'aider son voisin, que ce soit pour faire du bricolage, pour faire les courses, ou aider aux devoirs. Créant du lien, ce procédé permet de se rencontrer et de s'entraider.

Enfin, des **réunions avec les partenaires sociaux et le Département**, dans le cadre de la cohésion et d'une collaboration renforcée dans le travail quotidien, permettent d'adapter les offres aux demandes.

« Les agents du CCAS œuvrent quotidiennement auprès des Védasiens les plus démunis. »

Un travail de fond sur les violences intrafamiliales renforce ces dispositions.



Favoriser une économie dynamique

L'**emploi est une donnée essentielle** pour les Védasiens. C'est pourquoi, nous sommes très attachés au développement économique de notre commune. Riche de **2783 entreprises**, nous avons eu à cœur de rencontrer un maximum d'acteurs économiques et de renforcer nos partenariats avec les entreprises.

De plus, **27 nouveaux hectares à la Lauze Est** vont permettre l'implantation de nouvelles entreprises et la création de nouveaux emplois, afin de développer l'attractivité économique de notre territoire.

En parallèle, la **zone d'activités de la Lauze va être requalifiée** avec des aménagements des voiries et une possible rénovation des bâtiments rationalisant les emprises foncières. Afin de faciliter l'accès à cette zone, des routes permettant de multiplier les entrées et les sorties seront créées, les travaux commenceront en 2024.

Enfin, pour dynamiser notre centre-ville, nous avons créé avec l'association Saint-Jean Cœur de ville, un **Pass Commerces** permettant, grâce à la fidélisation des clients, de cagnotter afin d'augmenter votre pouvoir d'achat et de soutenir nos commerces de proximité.



Renforcer les pratiques sportives

Les bienfaits ne sont plus à démontrer et c'est pourquoi, nous développons le Fête du sport, la semaine du sport dans les écoles et permettons à la ville d'être mieux équipée. Nous mettons en conformité les structures sportives en planifiant ces travaux sur plusieurs années.

« Permettre une pratique sportive est essentiel pour la santé et le bien-être de tous »

Nous avons déjà **renové le gymnase de la Combe** (tapis de karaté, façade et dojo) ainsi que les **plateaux sportifs** de l'école A. Cabrol et G. Rascol.

Les travaux des **terrains de tennis** ont commencé permettant la couverture de certains courts et le réaménagement d'autres. Les poteaux de **basket** ont été refaits et un nouvel équipement de proximité, à savoir un terrain 3x3 de basket, va voir le jour sur le plateau sportif du gymnase J.-B. Mirallès.

Notre vie associative

Le **tissu associatif de notre village est riche** et permet à de nombreux adhérents de pratiquer des activités, culturelles, sportives, artistiques, de bien-être... Ces associations sont un moteur essentiel de notre vie locale et nous avons à cœur de les accompagner et de les soutenir, par le biais de **subventions et d'un appui logistique** lors de leurs événements.

Le **forum des associations** est un moment incontournable afin de connaître cette offre et de pouvoir s'impliquer dans le monde associatif.

Une **charte de la citoyenneté** a été proposée afin de favoriser une démarche en faveur du développement durable et de la préservation de notre planète. En effet, chacun a son niveau et est un acteur essentiel.



Soutenir la culture

Favoriser l'accès à la culture pour tous est aussi une priorité de notre équipe. Ainsi, de nombreuses manifestations sont programmées : expositions à la galerie Francis Porras du Chai, saison culturelle dense au Chai du Terral, Festin de rue, Védas en rire, événements à la maison de retraite, projets de street art sur différents murs, chorale dans les écoles... les réalisations sont nombreuses !

« Favoriser l'accès à la culture pour tous est une priorité. »

Simultanément, des projets se confirment à l'**école de musique** (mise en place de la musique assistée par ordinateur, semaine des écoles associées, rayonnement avec des projets transversaux avec la cité des arts, interventions sur des événements municipaux...) et des manifestations sont prolongées en partenariat avec des acteurs du territoire : Festival Radio France, Le cinéma sous les étoiles avec la Métropole, Montpellier danse...

Enfin, nous avons travaillé au **plan Led pour le Chai du Terral** avec un financement à 93% d'Occitanie en scène (à savoir 7000 euros pour la commune et 93 000 euros pour Occitanie en scène) et des consoles de son et de lumière sont en cours d'acquisition.

...et les festivités

Les **festivités municipales** sont des événements marquants qui nous unissent dans une célébration joyeuse et conviviale. Ces festivités municipales visent à nous rassembler, renforcer le tissu social et mettre en valeur l'identité culturelle et historique de notre village.

Ainsi, **nous perpéтуons les événements auxquels vous êtes attachés** : les vœux de la Municipalité, le voyage et le repas des aînés, la fête de la courge, le Forum des associations, le carnaval, les expositions au Chai du Terral... tout en apportant certaines modifications comme par exemple la relocalisation du Marché de Noël au Terral ou la création des Esti'Védas.

Impulsé par les Mairies de Librilla (Région de Murcia en Espagne) et de St Jean de Védas, **le jumelage** de ces deux Villes fût créé le 9 février 1991.

Porté près de 30 ans par l'association du Comité du Jumelage, la Ville en a repris la gestion depuis décembre 2021. Les équipes culturelles ont relancé un dynamisme entre les deux villes en accueillant le Maire de Librilla accompagné d'une délégation en 2022 et en planifiant des actions sur les années à venir (échanges sportifs en 2024 en lien avec les JO, échanges scolaires en 2025, échanges cultures pour 2026 avec la venue d'artistes de Librilla).



Un projet concerté : une ville solidaire plus proche de vous

Dynamiser la démocratie et la vie citoyenne

Le lien entre les électeurs et leurs élus est distendu, et l'interlocuteur de proximité reste le Maire. C'est pourquoi, la ligne de conduite de notre équipe est de **favoriser la proximité et le dialogue**, afin de recréer du lien et assurer la cohésion sociale.

Ainsi, nous avons mis en place des **réunions publiques** par quartier, des **petits-déjeuners de proximité** pour un échange convivial, des réunions thématiques sur les grands projets de notre commune.

La création d'un **Conseil Municipal des Enfants** a permis d'impliquer ces jeunes élus dans la vie de notre commune et de les sensibiliser à un mandat électoral.



En parallèle, un **Conseil des Sages** a été instauré et permet d'être une force de réflexion et de proposition. Ils sont amenés à conduire des études sur des sujets ou des thèmes qu'il lui aura été confiés ou qu'il aura initiés. Il peut aussi donner des conseils sur des problèmes spécifiques (transports, solidarité, délinquance, circulation...). Le Conseil des Sages est aussi une interface en faisant remonter les demandes, les revendications, les initiatives ou les doléances des habitants... Il est un lien important avec chacun d'entre vous.

« La ligne de conduite de notre équipe est de favoriser la proximité et le dialogue, afin de recréer du lien et d'assurer la cohésion sociale. »

Trois commissions ont aussi été créées (gérer, dynamiser et soutenir), afin qu'élus de la majorité et de l'opposition constructive puissent débattre du quotidien et de l'avenir de notre commune.





Maintenir la situation financière saine de la commune

Dans un **contexte inflationniste fort** depuis le début de la crise sanitaire et un développement des services municipaux répondant à la croissance constante de la population, nous avons engagé une **gestion rigoureuse et saine des finances communales** dès notre élection, afin de pouvoir réaliser nos projets et ceci sans augmenter les impôts.

Ces trois premières années et dans l'attente de la réalisation de nos grands projets, nous avons réduit la dette communale avec une capacité de désendettement proche de trois ans, augmenter notre fonds de roulement et nos niveaux d'épargne. Par ailleurs, nos bonnes relations avec nos partenaires institutionnels,

nous ont permis d'obtenir de **très bons niveaux de subventions** pour tous nos projets.

Aujourd'hui, notre budget est coté 2A par un cabinet financier ce qui équivaut à **la note de 18/20**, notre objectif pour la fin de ce mandat est de conserver cette excellence financière en n'augmentant pas les impôts, mais en réalisant les projets attendus par les Védasiens.

0% d'augmentation du taux
d'imposition communal
Capacité de désendettement 3 ans

« Nous avons engagé une gestion rigoureuse et saine des finances communales dès notre élection, afin de pouvoir réaliser nos projets et ceci sans augmenter les impôts. »

En guise de conclusion...

Comme vous pouvez le constater, à mi-parcours nous avons déjà entamé de nombreux projets structurants et renforcé nos politiques publiques afin d'améliorer votre quotidien.

Il nous faut pour cela prioriser nos actions afin d'avoir une gestion pragmatique et maîtrisée.

Chaque jour, nous travaillons en collaboration avec les différents partenaires institutionnels que sont l'État, la Région, le Département ou la Métropole.

Ce projet, nous le menons tous ensemble, chacun dans nos rôles respectifs.

Car c'est ensemble que nous pouvons construire notre Saint-Jean-de-Védas, agréable aujourd'hui, et prête à s'engager dans l'avenir.

Nous tenons à remercier chaleureusement les 263 agents municipaux qui contribuent quotidiennement par leur travail à mettre en œuvre les orientations politiques que nous décidons. La professionnalisation de notre administration s'est avérée primordiale afin de pouvoir exercer de manière efficace les différentes missions qui lui incombent.

Nous tenons également à vous remercier, toutes et tous, bénévoles, adhérents, citoyens, acteurs économiques, pour la confiance que vous nous témoignez afin de préserver et de développer notre commune.

Enfin, nous remercions tous les élus, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition constructive.

Prenons soin de notre territoire, prenons soin de nous.

François Rio et l'ensemble du Groupe majoritaire

« Écrivons ensemble l'avenir »

Tribunes libres d'opposition

**Pour le groupe "Vision Védasienne"
Luc Robin, Henri Fontvieille, Arlette
Vessiot.**

Quel bilan ? Avec un an de Covid, ce Bilan est prématuré ! Certes des projets sont en cours mais loin d'être terminés : courts de tennis couverts, cours oasis 2024, centre jeunesse pas démarré, halles védasiennes et parkings 2026, extension LAUZE EST, TRAM ligne 5 avec parking multimodal, Contournement Ouest, ... des heures de chantier, un stationnement et une circulation de plus en plus critiques ; Avec l'augmentation des coûts et la saturation de notre espace, quel sera le bilan en 2026 ? Et pour la responsabilité : Métropole ou St JEAN !

Retrouvez nous sur visionvedasienne.com

Vincent Boisseau

Texte non communiqué dans les délais.

Gérard Théol, pour tous les Védasiens

Texte non communiqué dans les délais.

**Pour le groupe St Jean à venir :
Marie-Laure Oms, Paul Liberator
de Boisgelin, Emmanuelle Mysona.**

L'enfant du village aurait pu transformer l'essai mais il ne l'a pas fait. Beaucoup de déception. Les projets aboutis datent de l'ancienne majorité. Pour le reste, on est dans une politique des 90's:

- Nouveaux immeubles actés face à la mairie
- 5000m² d'entrepôts sur des terres agricoles
- Autoroute à 8 voies du rond-point du Rieucoulon à celui du Mas de Grille
- Halles implantées dans une zone sur saturée
- Cœur de ville et commerces abandonnés
- Centre jeunesse loin du collège
- Rues refaites à l'identique sans plan de circulation à l'échelle de la ville.

Toujours plus de densification et de bétonisation sans projets pour préserver la qualité de vie des védasiens.

Mairie de Saint-Jean-de-Védas

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h

4 rue de la Mairie
34430 Saint-Jean-de-Védas



saintjeandevedas.fr

Bilan de mi-mandat. **Directeur de la Publication** : François Rio, Maire. **Responsable de la rédaction** : Cabinet du Maire.

Crédits photos : Service communication, métropole de Montpellier et groupe FDI. **Maquette** : Service communication.

Impression : Impact imprimerie. **Dépôt légal à parution** : Décembre 2023.

Mairie de Saint-Jean-de-Védas. 4, rue de la Mairie. 34430 Saint Jean-de-Védas.